



Quel recours suite à un retard de livraison de logement locatif

Par **DUFLO**, le **03/06/2008** à **20:54**

Monsieur,

Depuis le 05 mai dernier j'ai visité une maison individuelle dont le propriétaire est la société SIKOA (HLM EN GUADELOUPE); ce même jour j'ai dû remettre un chèque certifié par la banque de 1200 Euros environ et une attestation d'assurance documents à fournir obligatoirement avant la remise des clés. Il s'avère que, la SIKOA, nous annonce que le logement ne peut être livré et ne donne aucune explication à ce retard. Depuis ce jour, je ne reçois aucune explication malgré mes appels répétés à la Direction. Je ne peux refuser ce logement car je suis hébergée chez ma belle-mère et les logements deviennent rares et sont de plus en plus chers. Quels sont mes recours pour exiger des explications et obtenir une date de livraison.

Je vous remercie de votre attention.

Madame DUFLO Lovely